

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle DELTIMPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à M. LOTHaire Pierre à partir de 10 h 50
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Fonds de Proximité - Fonds d'Intérêt Communal (F.I.C.)
□ Programmation 2011/2012/2013 de la voirie de proximité - Recalage - Décision

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation :

Par délibération n°2010/0939 du 17 décembre 2010, le Conseil de Communauté a adopté le programme triennal 2011/2012/2013 du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC), qui permet la réalisation d'opérations de voirie d'intérêt local, en fonction des priorités définies par les municipalités, en liaison avec les services et dans la limite des dotations dont la ventilation par commune est arrêtée par ailleurs.

A cet effet, une liste de propositions prioritaires a été établie par année et par commune, liste qui est au besoin complétée, pour la première année du programme triennal, d'opérations supplémentaires, en priorité de second rang, qui pourront se substituer à celles qui ne pourront pas être réalisées dans l'exercice considéré.

La précision des estimations données est dépendante du stade d'avancement des opérations, classées en trois niveaux selon le prévisionnel GSP : DF = Décision de Faire, CS = Choix d'une Solution, ($\pm 20\%$), CDF = Confirmation de Décision de Faire ($\pm 10\%$).

Il convient aujourd'hui de recaler les listes d'opérations arrêtées en décembre 2010 afin de tenir compte des souhaits de modification de programmation de certaines communes, de l'évolution des estimations en fonction du stade d'avancement des opérations et de l'augmentation des dotations au titre de la TLE perçue en 2010.

En effet, le Fonds d'Intérêt Communal (F.I.C.) bénéficie non seulement des crédits affectés auparavant aux « enveloppes communales » voirie et assainissement, mais également des 6/7èmes de la recette de la T.L.E. collectée sur le territoire communautaire, soit 5 760 321 € en 2010 répartis de la manière suivante par délibération n°2011/0533 du 8 juillet 2011 :

- . 1 000 000 € pour le F.I.C. « Assainissement Eaux Pluviales »
- . 3 000 000 € pour le F.I.C. « Voirie » déjà réparti sur le F.I.C 2011
- . 1 760 321 € pour le F.I.C. « Voirie » dotation supplémentaire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n° 2009/0305 du 29 mai 2009, décidant la création du Fonds de Proximité,

VU la délibération n°2010/0939 du 17 décembre 2010, relative à l'adoption du programme triennal 2011/2012/2013 du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC),

VU la délibération n° 2011/0533, du 8 juillet 2011 relative à l'affectation du produit de la Taxe Locale d'Equipement (TLE) collectée en 2010.

ENTENDU le rapport de présentation

Considérant :

Qu'afin de tenir compte des souhaits de modification de programmation de certaines communes, de l'évolution des estimations en fonction du stade d'avancement des opérations et de l'augmentation des dotations au titre de la TLE perçue en 2010, il convient de recaler le programme triennal 2011/2012/2013 du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC).

DECIDE

Article 1 :

Le recalage du programme triennal 2011/2012/2013 du Fonds de Proximité d'Intérêt Communal (FIC) est décidé selon les fiches de programmation jointes.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 28 OCTOBRE 2011

M. ALAIN DAVID